



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
RESSOURCES HUMAINES ET SÉCURITÉ
Stages, Recrutement & Mobilité
Concours, Sélections & Détachements

**PROGRAMME « EXPERTS NATIONAUX EN FORMATION PROFESSIONNELLE » (ENFP)
INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES À L'EXERCICE :
CALENDRIER ET QUOTA POUR LES CANDIDATURES**

Exercice d'octobre 2026

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Pour le 22 mai 2026	Soumission des candidatures via les Représentations permanentes /Missions diplomatiques
Mi-juin 2026	Procédure interne de sélection par les Directions-générales et les Cabinets. Les candidats informent ces derniers s'ils acceptent le poste qui leur est proposé.
Fin juin 2026	Envoi par la DG Ressources humaines et sécurité de la liste finale des candidats sélectionnés et de leur Direction-générale d'accueil aux Représentations permanentes / Missions diplomatiques.
Juin-juillet 2026	La DG Ressources humaines et sécurité confirme aux candidats retenus leur participation au programme.

QUOTA MAXIMAL PAR PAYS

- Le nombre total de participants au programme ENFP ne peut pas dépasser le quota annuel fixé pour chaque pays.
- Le quota peut être augmenté de 50% pendant un exercice annuel à la demande d'un État membre de l'UE qui exercera la Présidence du Conseil endéans les 2 ans. La demande doit être adressée à la DG Ressources humaines et sécurité (HR-ENFP@ec.europa.eu).
- Les quotas couvrent les deux exercices de l'année (mars et octobre). Nous recommandons dès lors de ne pas utiliser la totalité du quota pendant le premier exercice (mars), afin de garder suffisamment de places disponibles pour des candidats au deuxième exercice de l'année (octobre).